

# INVITATION



© Bruno Levy

## Franck Riboud

Diplômé de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, Franck Riboud est entré en 1980 dans le Groupe Danone où il a exercé successivement, jusqu'en 1989, des responsabilités de contrôle de gestion, de marketing et des ventes. Directeur des ventes de Heudebert puis directeur de département chargé de l'intégration et du développement des sociétés nouvelles de la branche Biscuits, il participe à la plus importante acquisition réalisée par un groupe français aux États-Unis celle des activités européennes de Nabisco par BSN. En juillet 1990, il est nommé directeur général de la société des Eaux Minérales d'Evian et en 1992 il prend la fonction de directeur du département développement du Groupe. En 1994, BSN change de nom et devient Danone afin de se doter d'une marque mondiale. La même année, Franck Riboud est nommé vice-président directeur général et le 2 mai 1996 président directeur général du Groupe Danone. Depuis 2007, il est également président de danone.communities, une structure de financement visant à favoriser le développement d'entreprises rentables dont la vocation première est la maximisation d'objectifs sociaux et non celle de leur profit.

## Anita Hausser

Titulaire d'une licence de Journalisme, Anita Hausser a fait ses débuts professionnels à "l'Alsace", journal régional dont elle est devenue la correspondante à Paris. En 1977 elle entre au service politique de RTL où elle passe deux ans et demi à Washington en qualité d'envoyée spéciale permanente aux États-Unis pour RTL. Elle rejoint ensuite la Cinq puis intègre le service politique de TF1 en 1993 avant de faire partie de l'équipe fondatrice de LCI. Depuis 2008, elle collabore à la Chaîne parlementaire (Assemblée nationale) et à France-Soir.

Université de Cergy-Pontoise  
Faculté de droit - Site des Chênes 1 - 33, bd du Port - 95011 Cergy-Pontoise cedex  
[www.u-cergy.fr](http://www.u-cergy.fr)



Service communication UCP - Mars 2010 - Photos : Erwan Sourget, Cédric Wells, UCP - Imprimé sur papier recyclé

# PERSONNELLE

Alors que la figure juridique de l'éthique ne s'est pas encore suffisamment dessinée, certaines entreprises françaises adoptent déjà un comportement éthique qui rappelle les exigences de loyauté, bonne foi et comportement responsable. La Chaire droit & éthique des affaires de la faculté de droit de Cergy-Pontoise s'est donné pour mission de développer une éthique des affaires raisonnée et effective. Car tel est bien l'enjeu actuel de l'éthique des affaires : la faire sortir du simple mode incantatoire pour lui faire jouer un rôle opérationnel, lui faire quitter le sillage du simple objet publicitaire pour lui offrir un contenu effectif. Les catalogues de valeurs générales ont vécu. Les valeurs sociales et citoyennes de l'entreprise ne doivent pas seulement être déclamées. Elles doivent être instrumentalisées et devenir les outils de gestion, de management et de décision de l'entreprise. Toutes doivent irriguer les rapports entre les parties prenantes de l'entreprise (que ce soit au moment où ces rapports se nouent, s'agencent ou se dénouent). En effet, au-delà des expressions un peu emphatiques d'entreprise "sociale", "citoyenne" ou "responsable", au-delà des mots qui renvoient à la bonne conscience de l'entreprise, il y a une gouvernance nouvelle qui vise à permettre aux décideurs, gestionnaires, salariés, actionnaires et consommateurs de se retrouver autour d'une éthique partagée et appliquée. Toutefois, le développement de l'éthique des affaires ne peut se faire qu'en tenant le plus grand compte du rôle essentiel des entreprises, décideurs, politiques et praticiens. Souhaitant conjuguer toutes les expériences, les petits-déjeuners/débats sont l'occasion de créer un réseau d'échange et de réflexion.

Roxana Family  
Doyen de la faculté de droit  
Co-fondatrice de la Chaire  
Université de Cergy-Pontoise

Anne-Sophie Barthez  
Vice-présidente du conseil d'administration  
Co-fondatrice de la Chaire  
Université de Cergy-Pontoise

*Sous le haut patronage de maître Dominique de La Garanderie,  
ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour de Paris*

*la Chaire droit & éthique des affaires de la Faculté de droit de Cergy-Pontoise  
à le plaisir d'accueillir*

Monsieur

*Franck Riboud*

*et de vous inviter à un petit-déjeuner/débat sur*

*La gouvernance santé :  
un modèle performant ?*

*avec la médiation de Madame*

*Anita Hausser*

**le jeudi 25 mars 2010**

La crise a renforcé l'idée qu'il faut repenser le rôle de l'entreprise dans la société. Si elle doit continuer à créer de la valeur pour ses actionnaires et pérenniser leur investissement, l'entreprise doit encore poursuivre un double objectif économique et social. La construction du profit doit ainsi s'inscrire dans la durée et prendre en compte les intérêts de toutes les parties prenantes. Dans cette voie, les modèles peuvent être multiples et certains participent à l'émergence de nouveaux principes de gouvernance.

"La santé par l'alimentation pour le plus grand nombre" propose une gouvernance nouvelle alliant rigueur de l'approche scientifique, connaissance des besoins nutritionnels locaux, respect des principes d'autodiscipline et concertation permanente avec les parties prenantes. Pour autant s'agit-il d'un modèle performant et durable permettant à l'entreprise de réaliser ses nouvelles missions tout en étant un vecteur de création de valeurs au profit de ses actionnaires ?

•  
**Lieu**

Les salons de l'hôtel Ritz

•  
**Adresse**

15, place Vendôme - 75001 Paris

•  
**Date - Heure**

Jeudi 25 mars 2010

8 heures : accueil des participants  
8 h 30 - 10 h (précises) : conférence/débat

•  
**Réponse souhaitée avant le**

**20 mars 2010** (nombre de places limité)  
par mél. : [chaire.ethiquedesaffaires@ml.u-cergy.fr](mailto:chaire.ethiquedesaffaires@ml.u-cergy.fr)

•  
*Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats*